

Canada qui, aujourd'hui, dans les principaux journaux du pays lui donnaient un zéro?

M. Parry: Monsieur le Président, la réponse est facile. La réponse à la première question est non, je ne crois pas le premier ministre. La réponse à la deuxième question est oui, je suis d'accord avec les participants à la conférence économique et j'appuie leur point de vue. De plus, l'invocation gratuite de la Vierge Marie n'améliore pas la crédibilité de qui que ce soit.

Mme Copps: Le député voit-il une raison pour laquelle nous n'entendons pas les députés progressistes conservateurs dire ce qu'ils pensent de cette importante question?

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et observations est terminée. Pour le débat, je donne la parole au député de Westmorland-Kent (M. Robichaud).

[Français]

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, je dois dire en partant que vous êtes d'une présence d'esprit qui sort de l'ordinaire.

Monsieur le Président, il y a des matins où on se lève du mauvais pied et ces jours-là on se dit qu'on n'aurait pas dû se lever, qu'on aurait dû rester au lit.

Je pense que maintenant les Canadiens, lorsqu'ils regardent en arrière, soit le 4 septembre dernier, se disent exactement que ce matin-là ils auraient dû rester couchés.

Mais la population n'est pas à blâmer, monsieur le Président, pour les résultats que nous connaissons aujourd'hui. Cette population a été la proie de belles paroles bien prometteuses. Mais comme la fable de La Fontaine, «Le Corbeau et le Renard», où le renard après avoir courtoisé le corbeau s'est emparé de son fromage en s'écriant: Mon bon monsieur, apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute! Cette leçon vaut bien un fromage sans doute. Le Corbeau, honteux et confus, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Monsieur le Président, comme le fin renard de La Fontaine, le parti conservateur a joué la corde sensible et s'est attiré la confiance des gens. Une fois en confiance, il a changé son fusil d'épaule et refuse aujourd'hui de donner à ses électeurs ce qu'il leur avait promis.

Je trouve bien malheureux, monsieur le Président, et je suis malheureux d'avoir à participer à un tel débat. Un débat qui s'est tenu le printemps passé, justement, à cause de la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse, alors qu'on croyait que le gouvernement avait vraiment compris le message.

Allocations familiales—Loi

Une voix: Les conservateurs n'apprennent pas vite!

M. Robichaud: Mais voilà qu'ils n'ont pas compris!

Monsieur le Président, peut-être qu'il faut encore rappeler au parti conservateur, maintenant au gouvernement, ce qu'il avait promis l'an dernier. Et ici, monsieur le Président, je ne parle pas de promesses électorales, parce que celles-là, on sait très bien qu'elles sont oubliées et qu'on n'a pas l'intention de les respecter du tout.

Je parle du 14 décembre 1984, le très honorable premier ministre a déclaré à la presse: «Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de sabrer dans les allocations familiales des gens à revenu moyen.»

En même temps, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) déclarait avec une conscience professionnelle que son rôle en tant que ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est de lancer des signaux et des initiatives qui renforceront le rôle de la famille, et qui lui donneront plus d'importance qu'auparavant dans la société.

Monsieur le Président, je serais le premier à me réjouir et à féliciter le ministre si, véritablement, il proposait des mesures favorables à la famille. Mais, posons-nous des questions.

Est-ce qu'en procédant à la désindexation des allocations familiales, le ministre renforce le rôle de la famille et le pouvoir d'achat des gens à faible et moyen revenu?

Est-ce qu'en désindexant le crédit d'impôt-enfant à partir de 1990 le gouvernement assure aux familles à faible et moyen revenu un avenir économique et des possibilités de donner une éducation décente à leurs enfants?

Est-ce en réduisant l'exemption fiscale au titre des enfants à partir de 1987, est-ce en forçant les familles à payer plus d'impôt et, enfin, est-ce en augmentant le taux de la taxe fédérale de vente et encore, j'en passe, est-ce en augmentant le taux de la taxe sur le pétrole, est-ce ainsi que le gouvernement renforce le pouvoir économique des familles et leur donne plus d'importance dans la société? Monsieur le Président, il n'y a qu'une seule réponse, et bien sûr que c'est non!

Le projet de loi du gouvernement de procéder à toutes ces mesures ne fera qu'appauvrir les familles à faible et à moyen revenu. C'est évident! A couper dans tous les programmes destinés aux familles, le gouvernement coupe les vivres à ces familles et leur rend la vie plus difficile et bien plus chère.

Monsieur le Président, je ne parle pas de choses abstraites, mais bien réelles et vraies qui frapperont nos familles partout à travers le pays, et particulièrement au Nouveau-Brunswick.